



**swisscom**

Communiqué de presse

## **L'offre de rachat aux actionnaires minoritaires de Fastweb commence le 11 octobre 2010**

**Le 20 septembre 2010, Swisscom a remis pour approbation à la Consob le prospectus relatif à l'offre publique de rachat lancée par Swisscom Italia S.r.l. («l'Offrant») sur les 14 246 154 actions Fastweb non détenues par l'Offrant, soit 17,918% du capital-actions de Fastweb. La Consob a approuvé aujourd'hui le prospectus de l'offre. La période d'appel d'offre débutera le 11 octobre 2010 et prendra fin le 12 novembre 2010. Le prix offert est de 18 euros par action.**

Le 20 septembre 2010, Swisscom a remis pour approbation à la Consob (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa, l'autorité italienne de surveillance des marchés boursiers) le prospectus relatif à l'offre publique de rachat lancée par Swisscom Italia S.r.l. («l'Offrant») sur les 14 246 154 actions Fastweb non détenues par l'Offrant, soit 17,918% du capital-actions de Fastweb («l'Offre»). Swisscom détient actuellement 82,082% des actions de Fastweb par le biais de sa filiale Swisscom Italia S.r.l.

La Consob a approuvé aujourd'hui le prospectus de l'offre. La période d'appel d'offre débutera le 11 octobre 2010 et prendra fin le 12 novembre 2010. Le prix offert est de 18 euros par action. Les conditions de l'offre publiées le 8 septembre 2010 demeurent pour l'essentiel inchangées.

Swisscom propose 18 euros pour chaque action Fastweb cédée. Le montant maximal déboursé pour cette offre se montera, approximativement, à 256 millions d'euros. Il sera financé au moyen des fonds propres et/ou des lignes de crédit du groupe chapeautant Swisscom.

Le prospectus de l'offre sera mis à la disposition du public à partir du 8 octobre 2010. Il sera publié simultanément sur le site Internet de Swisscom ([www.swisscom.com/fastweb-offer](http://www.swisscom.com/fastweb-offer)).



**swisscom**

## **Communiqué de presse**

Partenaire stratégique axé sur le long terme, Swisscom investit dans Fastweb afin de consolider les avantages concurrentiels actuels et l'avance technologique de cette dernière sur ses concurrents, tout en élargissant son portefeuille d'offres.

Berne, le 5 octobre 2010 / 20 :15